



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE LORILLARD ACCÉLÈRE SA STRATÉGIE BAS CARBONE ET LANCE LE PROJET ouVERTure

À CHARTRES, 03/2023

Depuis plus d'un an, le Groupe LORILLARD a entamé un audit de transition énergétique, accompagné par la société Helexia - spécialisée dans les projets de décarbonation - pour la réduction de son empreinte carbone.

Ce travail de longue haleine a nécessité qu'un audit soit réalisé sur l'ensemble des sites du Groupe entre mars et juillet 2022.

Par ailleurs des données complémentaires auprès des services achats, des ressources humaines, des agences travaux et agences commerciales de toutes les entités, des salariés, etc, ont été collectées et traitées afin de quantifier les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) propagées par l'ensemble des activités et salariés du Groupe.

Restitués dans le courant du dernier trimestre 2022, les résultats de l'audit ont permis d'identifier toutes les sources d'économies d'énergie afin qu'une stratégie à forte valeur ajoutée soit amorcée pour réduire les dépenses énergétiques.



LE PROJET « ouVERTure »

Une participation collaborative a été initiée auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe LORILLARD, afin de trouver un nom au projet de décarbonation du Groupe.

Cette mutualisation des idées (180 propositions de noms ont été récoltées), pour le choix d'un nom et d'un slogan, a amorcé le lancement du projet.

Ainsi, la démarche bas carbone « **ouVERTure, Une Fenêtre pour ma Planète** » est née, avec pour objectif la réduction de l'empreinte carbone du Groupe, par la baisse des dépenses et consommations énergétiques et la volonté de s'impliquer pour un monde durable en alliant économie, compétitivité et écologie.

Le Groupe se fixe un objectif de réduction de ses émissions carbone, à horizon 2027, de 12 000 tonnes d'équivalent CO₂.

A titre de comparaison, cette réduction équivaut à la quantité de CO₂ qu'absorbent 480 000 arbres en 1 an*.

* selon le site ecotree.green, un arbre absorbe environ 1kg de CO₂ par an.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ETAT DES LIEUX

Au regard de son secteur d'activité et de ses effectifs, le bilan de l'audit du Groupe LORILLARD, nonobstant ses valeurs de consommation, traduit une activité industrielle qui n'est pas des plus consommatrices.

L'analyse énergétique a permis d'identifier quelles étaient les consommations énergétiques quotidiennes et d'avoir une vision globale pour l'ensemble des sites.

Plusieurs vecteurs sont pointés :

- La matière première, qui représente 60% des émissions de gaz à effet de serre, dans le bilan carbone, et notamment l'aluminium et l'acier, matériaux les plus émissifs dont les fortes quantités utilisées ont un impact non négligeable.

- Le transport (15% des émissions) : Les produits sont volumineux et leur transport s'étend sur l'ensemble du territoire.

- L'énergie. Les émissions de GES liées aux besoins énergétiques pour le chauffage des bâtiments, la production des centres d'usinage ainsi que l'éclairage des bâtiments, doivent être réduits. L'audit précise que les énergies en général représentent 2.3% des émissions de GES du Groupe (incluant électricité, gaz, fuel et biomasse).

Cet état des lieux a permis de réaliser un focus sur chaque site de production et de constater la manière dont l'énergie est consommée.

Un plan d'actions d'efficacité énergétique a été élaboré pour chaque site ainsi qu'une feuille de route. Ils constituent le schéma directeur de l'énergie et rassemblent des indicateurs pour suivre et diminuer les consommations.

LES LEVIERS D'ECONOMIES D'ENERGIES

Afin d'obtenir un gain significatif sur les émissions de GES des intrants de matière première, plusieurs leviers ont été mis en place. Le Groupe, qui se fournissait déjà en aluminium bas carbone et PVC recyclé, doit accroître les intrants de ce type et identifier d'autres fournisseurs de matières recyclées ou de matières réalisées par un process à faible émission.

En matière d'économie circulaire, déjà depuis 2019, le Groupe LORILLARD a initié son engagement via l'adhésion à la charte UFME pour le recyclage des menuiseries en fin de vie et leur réintroduction dans la matière première.

Par ailleurs, le Groupe LORILLARD met déjà en œuvre des process de recyclage et d'économie circulaire sur chantier en partenariat avec VEKA Recyclage. Les menuiseries PVC sont déposées dans des conteneurs que VEKA récupère afin de recycler l'ensemble des matières premières de chaque menuiserie (verre, quincaillerie, PVC, etc.).

De surcroît, l'adhésion à l'éco-organisme Valobat pour le recyclage des menuiseries, volets roulants, garde-corps, escaliers, baies, etc., contribue à offrir une filière de recyclage complète pour l'ensemble des produits conçus par le Groupe et offre également une filière de valorisation optimale pour les menuiseries bois.

Dans le cadre de la REP et pour répondre à l'ensemble des configurations de chantiers des entités du Groupe, 3 types de réseaux de collectes seront mis en place : les déchetteries ou points de collectes pour les artisans et particuliers, des bennes ou chevalets mis à disposition pour les agences commerciales du Groupe, ainsi que des bennes mises à disposition pour les chantiers de plus de 50 m³.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autre facteur d'amélioration, le transport a également bénéficié de pistes de transitions. Pour les livraisons clients, si tant est que le Groupe travaille à 90% avec des prestataires français, ces derniers n'apparaissent pas nécessairement utiliser des moyens de transport à faibles émissions.

La sélection d'un prestataire dont une partie de la flotte de camion (3 sur 6) roule au colza, va permettre de réduire de 50 % les émissions de GES pour les trajets quotidiens en Ile-de-France. Cette démarche doit être opérée pour l'ensemble des prestataires, ainsi que pour les transports de longue distance, pour lesquels un appel d'offre est en cours, avec le critère majeur d'un transport neutre ou peu émissif.



Camion SITRANS roulant au colza. © SITRANS

En matière de déplacements internes, des actions carbone ont été évaluées pour les déplacements des commerciaux et des équipes et visent à privilégier des véhicules propres. Des voitures hybrides sont déjà disponibles pour les managers de direction. Des modèles tout électriques sont envisagés pour les conducteurs de travaux.



Plus de 400 véhicules sont concernés et seront remplacés petit à petit par des véhicules électriques ou hybrides. Et, pour les déplacements individuels des salariés, le conseil de mise porte sur des modes de transports peu émissifs (transports en communs, covoiturage, etc.).



Véhicule électrique agence commerciale LORENOVE © Lorillard

Pour l'ensemble du Groupe, les usages énergétiques les plus importants sont les systèmes de ventilation/aspiration, l'éclairage et le chauffage. Afin de mener à bien des économies sur les coûts énergétiques des sites de production et pour réduire toujours plus l'empreinte carbone, une opération de relamping a été opérée dès le mois de janvier sur une majorité des sites du Groupe. Le système d'éclairage a donc été remplacé par un dispositif moins énergivore, notamment la technologie LED, plus écologique, économique et assurant une meilleure qualité d'éclairage.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Couplé à une gestion intelligente, l'éclairage est désormais piloté en temps réel et selon une programmation définie par tranche horaire et par zone.

Une conversion de la production de chauffage vers de la biomasse va être menée.

Avec une émission moyenne de 37 kg d'équivalent CO₂/MWh, l'énergie biomasse est une énergie renouvelable faiblement émettrice de GES.

Le site de Chartres est déjà pourvu d'une chaudière biomasse ; l'acquisition d'une seconde chaudière, pour remplacer le chauffage au gaz, pourrait permettre de passer l'ensemble du site en biomasse.

Par ailleurs, d'autres sites du Groupe étudient la possibilité de procéder au remplacement de leur chaudière gaz ou fioul par une pompe à chaleur aérothermique ou géothermique.

C'est notamment le cas de la société Meslin qui met en place, en ce moment même, un système de chauffage par géothermie.

LES ENJEUX DU DECRET TERTIAIRE

Concerné par les enjeux du décret tertiaire le Groupe LORILLARD est amené à réduire de 40 % ses consommations d'énergie d'ici 2030.

Afin de respecter ces obligations et mettre en application les moyens possibles et nécessaires, un plan de comptage a été opéré, avec l'installation de sous-compteurs, permettant d'identifier précisément les consommations.

La mise en place d'une démarche d'Energy Management fait également partie du prévisionnel afin de disposer d'un outil de collecte, monitoring et reporting des données énergétiques.

Un autre projet en phase de réflexion, pour une mise en œuvre à horizon 2024, concerne l'installation de panneaux photovoltaïques via des ombrières de parking. Cette installation permettrait de répondre en partie à l'objectif du décret tertiaire, car la centrale installée permettrait une autoconsommation à hauteur de 20%.



Chaudières du site de Chartres. © Lorillard





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe a confié le suivi stratégique du projet ouVERTure à Virginie Fayemendy, Responsable HSE, titulaire d'un master en environnement, accompagnée par Xavier Delaperrière, nommé Chef de projet énergétique. Ils seront assistés par Helexia dans la mise en place des différentes étapes des actions.

Parce que la transition énergétique est indispensable et qu'elle s'impose pour faire face au dérèglement climatique, le Groupe LORILLARD a choisi de l'opérer dans une approche à 360°.

Le projet ouVERTure engage un tournant industriel, énergétique et conceptuel notable pour le Groupe LORILLARD et ses salariés.

En ce sens, les changements d'ordre énergétique doivent aussi s'accompagner de changements individuels et collectifs des 1250 collaborateurs.

L'environnement a toujours été une des priorités du Groupe et l'implication de tous est essentielle pour lui permettre d'être un acteur majeur de la transition énergétique en France.

A propos du Groupe Lorillard :

Fondé en 1936 à Chartres et présidé par Thierry Luce, le Groupe LORILLARD figure parmi les leaders français de la menuiserie industrielle sur-mesure.

Première entreprise indépendante du secteur, LORILLARD couvre l'ensemble du marché de la fenêtre et maîtrise la fabrication de ses produits grâce à un pôle industriel intégré.

La production est 100% française avec 90% des composants de provenance d'industriels français LORILLARD est actuellement l'une des seules entreprises à décliner son offre dans quatre matériaux : bois, PVC, aluminium, mixte et HPC Composite.

Chiffres-clés : 1250 collaborateurs - chiffre d'affaires 2022 : 235 millions d'euros - production annuelle : 1 160 menuiseries par jour – 320 logements équipés ou rénovés par jour. www.lorillard.fr

Retrouvez le film du Groupe Lorillard, «**Vision**» via ce lien : <https://youtu.be/5TkjZ755KvA>

